

STOP à la dictature des marchés financiers

Le secteur des télécommunications illustre à lui seul le fonctionnement du libéralisme : alors que le volume d'activité a explosé (voix, data...) et que les nouveaux produits (tablette, Smartphone) inondent le marché, les entreprises du secteur suppriment des milliers d'emplois.

Les résultats du 1^{er} semestre 2014

Ils démontrent qu'Orange n'a pas tiré les leçons du passé et pour satisfaire les exigences du marché (maintenir ses marges d'EBITDA) elle a lourdement taillé dans les effectifs, l'immobilier, le réseau de distribution, à vendu ses antennes dans plusieurs pays africains. Les salariés ont une nouvelle fois servi de variable d'ajustement pour tenir les engagements pris devant les financiers.

Plus de 70% de la baisse du chiffre d'affaires (75% en France) a été compensée par la baisse des coûts directs (-300M€) et indirects (-213M€). Ce qui entrave la bonne marche de l'entreprise et dégrade dangereusement les conditions de travail des salariés et le service rendu à la population.

Avec des marges à 31,3% (dont 37,1% en France), Orange est une des entreprises les plus rentables. Au 1^{er} trimestre le chiffre d'affaires est de 19,6Mds €, le nombre de clients est en hausse...**mais la direction agite le spectre de la concurrence féroce pour justifier les 6426 suppressions d'emploi sur un an (en ETP) dont 3751 en France, 1897 en Pologne et 779 dans les autres pays.**

Sur l'exercice 2013 Orange aura reversé 2 MDS € de dividendes et s'apprête encore à en verser 546 M€ le 9 décembre 2014 soit

plus de la moitié du résultat net du 1^{er} semestre.

Cet argent n'ira pas à la consommation mais à la spéculation responsable des crises financières.

La CGT exige une autre répartition des richesses créées en faveur de l'emploi, des salaires, de l'investissement et de la recherche. Rappelons qu'il suffit de 13 centimes d'€ par action pour financer les 5000 emplois que les Organisations Syndicales jugent nécessaire d'embaucher pour 2014 afin de préserver la santé des salariés et l'avenir de l'entreprise

Les mobilisations de ces derniers mois ont permis quelques créations d'emplois notamment dans le domaine des réseaux mais c'est très loin d'être suffisant.

C'est pourquoi la CGT travaille à créer les conditions d'une mobilisation unitaire à la rentrée et à interpeller les autres syndicats dans ce sens.

Chiffres du premier semestre 2014

En millions d'euros	2014	2013 En bc*	Variation
Chiffre d'affaires du Groupe 1 ^{er} semestre	19592	20325	-3,6%
CA France	9614	10079	-4,6%
Nombre de salariés Groupe (ETP)	153600	160000	-6400 -4%
ETP en France	92600	96400	-3800
Charges de personnel en M€	4384	4514	-130 -2,9%
CAPEX	2501 12,8%	2425 11,9%	+3,1% +0,8%
EBITDA	6140 31,3%	6362 31,3%	+0,0%
Nbre de clients En millions	236,176	231,486	+4,69

Quelle régulation dans le secteur ?

La venue du câblo opérateur Numéricâble associé à SFR dans la convergence fixe et mobile, amène la direction à demander que Numéricâble/SFR ait les mêmes contraintes qu'Orange; un dégroupage sur le câble et une fiscalité identique aux autres réseaux de télécommunications (TVA, Cosip...). Ce serait le minimum.

Mais quelle erreur de considérer que la communication est une marchandise et qu'il est normal d'avoir plusieurs réseaux concurrents (3G, 4G, 5G, fibre optique, câble, cuivre) dans les zones rentables et le désert partout ailleurs.

Cela conduit à la fracture numérique.

Le Plan THD du gouvernement prévoit que le réseau FTTH ne serait plus la propriété d'Orange sur 87% du territoire!

Cela aurait de lourdes conséquences sur l'avenir de l'entreprise et de ses salariés.

La CGT demande une révision de ce plan.

L'argent public, ne doit pas servir à la construction des réseaux. En effet le citoyen, par son impôt, ne doit pas financer un réseau qui par ailleurs lui est déjà facturé par l'opérateur de son choix. Ce sont aux opérateurs et aux OTT de les financer, ils en ont les moyens. Ce financement doit se faire sur leurs fonds propres et par le biais d'emprunts à taux réduit auprès d'un pôle public financier. Il faut un état stratège qui oblige les opérateurs à construire un réseau en fibre optique, unique et complémentaire à ceux déjà en place.

La régulation actuelle au service des marchés et de la concurrence a montré sa nocivité. **La CGT propose l'appropriation publique des activités de télécommunications et une autre régulation au service du droit à la communication pour tous. (Voir le tract sur le très haut débit).**



Bombardements de civils à GAZA et usage massif des SMS et du téléphone.

La CGT est une nouvelle fois intervenue au CA à propos du comportement de Partner Communications Company (entreprise israélienne de télécommunications qui travaille sous licence Orange).

Compte tenu qu'il est avéré que Partner participe directement aux activités de colonisation en Cisjordanie Territoires Occupés et dans les hauteurs du Golan puisque :

-elle dispose de 176 antennes et relais sur des terres confisquées par l'armée israélienne et les colons,

- elle profite, avec les autres opérateurs israéliens, de l'interdiction faite par l'armée israélienne aux opérateurs palestiniens d'installer leurs antennes dans 60% de la Cisjordanie, limitant ainsi leur accès au marché local;

La CGT a demandé qu'Orange mette fin à ce partenariat.

Lors des derniers bombardements massifs de Gaza, l'armée israélienne a utilisé les réseaux des opérateurs israéliens et palestiniens pour envoyer des SMS et coups de téléphone aux habitants de GAZA afin de les avertir des bombardements.

Cela pose deux problèmes majeurs, celui du respect des données privées et celui des frappes israéliennes contre les civils palestiniens dont de nombreux enfants.

De plus l'armée utilise l'argument de l'envoi de SMS pour s'exonérer des dégâts humains des frappes militaires.

Orange ne doit plus voir sa marque associée à une entreprise :

-qui viole le droit international et les Conventions de Genève et qui ne respecte pas le droit commercial palestinien.

-qui viole la vie privée des usagers palestiniens.

-qui utilise l'envoi de SMS pour justifier ses frappes contre des civils.

Cette condamnation est valable pour tous les opérateurs de télécoms qui collaborent aux demandes de l'armée israélienne.

Par ailleurs la CGT milite pour une Paix Juste et Durable entre Palestiniens et Israéliens.